



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2008-2009

Notre dernière AG qui s'est tenue le 15 octobre 2008 a réuni une trentaine de personnes ainsi que M.A Chapdelaine élue en charge du quartier, Guy Ruelland, adjoint au Maire de Noyal-Châtillon et François Richou, Conseiller Général.

Pendant les 12 mois ½ qui nous ont conduits jusqu'à aujourd'hui que s'est-il passé ?

Notre CA s'est réuni à 3 reprises pour tenter de mettre en œuvre les pistes d'animations que nous avons avancées l'an dernier à savoir : organisation d'une bourse aux plantes place A. Bayet ainsi qu'une animation musicale type karaoké.

Il nous faut reconnaître notre échec sur ces projets. Pour la bourse aux plantes nous n'avons pas de compétences particulières et les quelques professionnels contactés n'étaient pas intéressés. De plus il est très difficile d'entrer en concurrence avec la société d'horticulture qui organise dans la même période un remarquable salon du jardinage dans le domaine de la Hublais à Cesson-sévigné.

Pour l'animation musicale d'autres obstacles se sont élevés. Prévue courant juin, les risques inhérents à une animation en plein air, et le coût de location du matériel, nous obligeaient à prévoir un lieu de repli dans la salle de la MJC, or cette dernière était occupée les jours où nous souhaitions en disposer. De plus beaucoup de nos effectifs étaient indisponibles à cette période.

Par contre, notre 22^{ème} réveillon a été une réussite totale, aucune fausse note cette année, espérons que cela aidera au remplissage de la salle pour notre 23^{ème} édition en cette période économiquement difficile. A noter que malgré une augmentation toujours constante des prestations, nous avons maintenu le tarif à 60€.

La ville a agrémente la place Bayet d'illuminations et a fourni un sapin pour les fêtes de fin d'année à la condition que les habitants participent en habillant le sapin. C'est ce que nous avons fait dans le prolongement de l'appel que nous adressons tous les ans aux résidents pour les inciter à décorer leur balcon, leur entrée, leur maison.

Puisque nous parlons de la place, un premier bilan s'impose après un peu plus d'un an de fonctionnement. Nous avons souligné le manque de logique dans le marquage au sol, et l'inutilité des potelets qui ferment les entrées et sorties du parking sur la voie de contournement. Si nous avons été entendus pour ceux qui fermaient l'entrée, permettant ainsi aux automobilistes qui ratent l'accès au parking de se reprendre. Il semble plus difficile de faire enlever les 3 autres qui pourtant ne présentent pas beaucoup d'utilité et qui posent problème les jours de marché quand les services techniques oublient de les déposer !

Pour ce qui est des aménagements paysagers, la nature des rosiers retenus pose question car ils s'apparentent plus à une variété grimpante que buissonnante et leurs tiges épineuses s'étalent en dehors de l'espace qui leur est dévolu.

Le passage piéton que nous avons réclamé, conjointement avec les parents d'élèves de l'école, face au parking de la MJC a été réalisé conformément à nos souhaits. Il participe à ralentir la vitesse au moins dans cette partie de l'avenue. Par contre la demande de cataphotes sur l'avancée face au lycée n'a pas encore abouti.

M. Ruelland, adjoint au maire de Noyal-Châtillon s'était engagé à reprendre les trottoirs sis sur sa commune, rue d'Ecosse et d'Angleterre. Pour les plus dégradés d'entre eux c'est chose faite.

Suite à nos remarques sur l'autorisation de circuler à bicyclette dans le parc, nous avons participé à une réunion sur place avec l'élue de quartier, accompagnée des techniciens du service des jardins. Ces derniers ne faisaient état d'aucune remontée négative par les gardiens. Nous avons revendiqué la pose de panneaux de limitation de vitesse à 10 kms/heure. Demande restée sans effet à ce jour.

L'autre point important de nos actions est l'aménagement de l'échangeur du Bois Harel et le complément de protection phonique qui l'accompagne. Comme vous avez pu le constater, le chantier a débuté. Lors d'une réunion de la commission cadre de vie du conseil de quartier à laquelle j'ai participé le 15 octobre, Mme Agnès Delouye chargée du dossier à la DRE, nous a présenté le chantier avec les grandes lignes du phasage (grâce à sa coopération une grande partie de ces informations étaient sur notre site Internet depuis déjà plusieurs mois).

30 juin, 7 juillet, 19 septembre : une partie du quartier a de nouveau été confronté à la montée des eaux dans les sous-sols. Il s'avère quand cas de précipitations très intenses, qui semblent se généraliser, les bassins tampons ne parviennent pas à éviter totalement la montée en charge des réseaux. Un courrier a été adressé au maire le 21 septembre, la réponse nous est parvenue le 19 octobre. Ce sera peut-être une maigre consolation mais certains quartiers ont été beaucoup plus touchés, Rennes a d'ailleurs été classé en zone de catastrophe naturelle pour le 30 juin et le 19 septembre. Un tract reprenant la circulaire municipale a été distribué par nos soins pour informer les habitants concernés

Jean Lemarchand étant indisponible, c'est Léon Gasnier qui a représenté le comité de quartier lors de l'AG, tumultueuse, de la MJC le samedi 28 février. L'an dernier je vous annonçai l'émergence de mesures drastiques en raison d'une situation financière préoccupante. Elles ont été prises et se sont matérialisées entre autre par le licenciement économique d'un animateur musical dans le cadre de la mise en place d'un plan de redressement. Cette décision a entraîné la fronde d'un collectif d'adhérents qui n'acceptait pas la suppression de leur atelier. Depuis la situation tout en restant fragile, est en nette amélioration. Agnès Allain nous représente désormais au CA, CA dont j'assume toujours la Vice-présidence jusqu'à la prochaine AG prévue le 12 décembre où je serai démissionnaire de ce poste.

Je participe par ailleurs régulièrement aux diverses réunions extra-municipale, conseil de quartier etc... pendant lesquelles je peux recevoir des informations ou émettre des observations en rapport avec le quartier.

Notre site Internet, que je vous invite à visiter, est tenu à jour régulièrement, vous pouvez y suivre notamment les informations sur le chantier du Bois-Harel, utiliser des liens directs pour consulter les horaires des bus desservant le quartier. Il reçoit une moyenne journalière de 80 visites dont les origines sont parfois très lointaines.

Pour les autres activités, nous nous proposons de continuer à inciter les habitants à décorer les extérieurs de leurs habitations pour les fêtes de fin d'année en leur fournissant gracieusement notre petit "Kit déco". Nous sommes à l'écoute des propositions des habitants avec la réserve suivante : assurer la présidence ne veut pas dire tout assumer ! Je veux bien continuer à donner de mon temps pour impulser, mais je souhaiterais que si de nouveaux projets voient le jour, ils soient portés par leurs initiateurs, c'est aussi cela la démocratie !

Le président

Pierre Chérel